



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-10453>

Département(s) de publication : 51

Annonce n° 24-10453

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : CHU REIMS

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Marché global sectoriel relatif à la restructuration et à l'extension des locaux du SAMU-SMUR du CHU de Reims

Description : Le marché regroupe l'ensemble des prestations de conception et de réalisation nécessaires à la réalisation des ouvrages. Les travaux seront exécutés en site occupé. Délai d'exécution du marché : 29 mois et 12 mois de GPA.

Identifiant de la procédure : 0e385a09-1b46-4f4e-864a-55e3d1a10712

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45215100 Travaux de construction de bâtiments liés à la santé

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45454000 Travaux de restructuration

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : CHU de Reims

Ville : Reims

Code postal : 51100

Subdivision pays (NUTS) : Marne (FRF23)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le Code de la commande publique

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Marché global sectoriel relatif à la restructuration et à l'extension des locaux du SAMU-SMUR du CHU de Reims

Description : Marché global sectoriel relatif à la restructuration et à l'extension des locaux du SAMU-SMUR du CHU de Reims

Identifiant interne : MGS-SAMU-SMUR

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45215100 Travaux de construction de bâtiments liés à la santé

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45454000 Travaux de restructuration

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : CHU de Reims

Ville : Reims

Code postal : 51100

Subdivision pays (NUTS) : Marne (FRF23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Condition particulière d'exécution : Selon les dispositions de l'article R. 2171-23 du Code de la commande publique, si le mandataire du groupement n'est pas lui-même une PME ou un artisan, l'équipe devra réserver une part minimale d'exécution du marché à des TPE, des PME ou à des artisans, fixée à 10 pourcent minimum du montant du marché (sous forme de cotraitants ou sous-traitants).
--- Compétences du groupement candidat : Le groupement candidat doit posséder les compétences, tant pour les phases conception que réalisation, en matière : - d'architecture, - d'économie de la construction, - d'OPC, - d'ingénierie structure, - d'études thermiques réglementaires avec STD/SED, - d'ingénierie des fluides, - d'exécution de travaux de bâtiment, - d'études acoustique, - de coordination SSI, - de VRD. Il ne sera pas admis que les tâches essentielles du marché correspondant à ces compétences soient entièrement sous-traitées. Le groupement candidat devra justifier, dès le stade de la candidature, disposer de ces compétences ou d'apporter la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché (un engagement signé du sous-traitant sera accepté en cas de recours à la sous-traitance). Les autres compétences nécessaires à l'exécution du marché pourront être apportées ultérieurement en sous-traitance (géotechnique, ..). En application de l'article 3 de la loi n°77-2 du 3 janvier 1977 modifiée, chaque candidature devra comporter au moins un architecte ou une société d'architecture, susceptible d'exercer en France en application de ladite loi. Les tâches d'exécution du gros-oeuvre devront être effectuées par le mandataire du groupement. --- Prestations similaires : Un ou plusieurs marchés ayant pour objet des prestations similaires au présent marché pourront être conclus avec l'équipe conformément aux dispositions de l'article R. 2122-7 du Code de la commande publique. --- Prime : Le montant de la prime prévue pour chaque soumissionnaire est fixé à 50 000,00 euros HT, selon les modalités du règlement consultation. Le marché éventuellement passé à la suite de la consultation tiendra compte, pour le calcul du prix global et forfaitaire, du montant de la prime versée qui viendra en déduction du montant du marché sur le poste études de conception (APS).

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Critère 3 : Les capacités économiques et financières de tous les membres de l'équipe (appréciées au vu des chiffres d'affaires présents), notées sur 10 points.

Description : Capacité économique et financière : Pour un candidat se présentant seul ou pour chaque membre du groupement d'opérateurs économiques, sont fournis les renseignements et documents suivants : - Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global de l'opérateur économique et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. - Les déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents. Le candidat pourra fournir ces renseignements et documents via le formulaire DC2 dans la version du 01/04/2019 ou sous forme libre ou via le DUME. Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés concernant la capacité économique et financière il est autorisé à prouver sa

capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par le Centre Hospitalier Universitaire.

Utilisation de ce critère : Utilisés

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Critère 1 : La capacité professionnelle de l'équipe (appréciée au vu des références présentées), notée sur 60 points selon les sous-critères indiqués dans article 8.3 du Règlement consultation. Critère 2 : La capacité technique de tous les membres de l'équipe (appréciée au vu des Moyens humains et Matériels de l'équipe présentés), notée sur 30 points.

Description : Concernant les compétences demandées à l'article 3.1 du règlement consultation : Les certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité peut être apportée par tout moyen de preuve équivalent, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de prestations de services attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat. (Présentation selon le cadre de présentation de l'équipe (format PowerPoint)). --- Référence professionnelle et capacité technique : Pour un candidat se présentant seul ou pour chaque membre du groupement d'opérateurs économiques, sont fournis les renseignements et documents suivants : - Une déclaration indiquant les effectifs de l'opérateur économique et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années ; - Pour les marchés de travaux et de services, l'indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché ; - Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché ; - Une sélection de 5 références maximum de travaux (pour les entreprises de travaux) et de maîtrise d'oeuvre (pour les prestataires intellectuels, donc pour chaque membre de l'équipe), achevées lors des 7 dernières années ou en cours, illustrant l'expérience de l'opérateur économique au regard de l'objet du marché MGS. - Le Bordereau sous format Powerpoint de présentation de l'équipe comprenant (ATTENTION : un bordereau pour l'ensemble de l'équipe) : - Le tableau de répartition des compétences par membres du groupement ; - Les justificatifs des compétences des membres de l'équipe. L'attestation d'inscription au tableau de l'Ordre des architectes de l'année en cours et titre d'étude permettant l'exercice de la profession d'architecte pour le mandataire du groupement est ici impérative. - Le Bordereau sous format Excel comprenant les cadres de synthèse n° 1, 2R1, 2R2 et 2R3 (ATTENTION : un bordereau pour l'ensemble de l'équipe) : - Le cadre n°1 : La présentation de la composition de l'équipe. Cadre n°1 (format Excel et PDF) limité à 1 page recto A3 (Merci de supprimer les lignes co-traitants non utilisées.). - Les 3 cadres n°2 : Pour la compétence architecturale, la présentation détaillée et illustrée de trois (3) références (choisi parmi les 5 références indiquées ci-dessus) réalisées au cours des sept (7) dernières années (soit des références postérieures à l'année 2017 ou datant de 2017) et dans le domaine concerné ou de complexité équivalente. Les références non datées ou antérieures à 2016 ne seront pas analysées. 3 cadres n°2 (format Excel et PDF) limités à 1 page recto A3 chacun. -

Les 3 cadres n°3 : Pour l'entreprise mandataire du groupement, la présentation détaillée et illustrée de trois (3) références (choisi parmi les 5 références indiquées ci-dessus) réalisées au cours des sept (7) dernières années (soit des références postérieures à l'année 2017 ou datant de 2017) et dans le domaine concerné ou de complexité équivalente. Les références non datées ou antérieures à 2016 ne seront pas analysées. 3 cadres n°3 (format Excel et PDF) limités à 1 page recto A3 chacun. Le candidat pourra fournir ces renseignements et documents via le formulaire DC2 dans la version du 01/04/2019 ou sous forme libre ou via le DUME.

Utilisation de ce critère : Utilisés

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Situation propre des opérateurs économiques

Description : Situation propre des opérateurs économiques : Pour un candidat se présentant seul ou pour chaque membre du groupement d'opérateurs économiques, sont fournis les déclarations et renseignements requis dans la lettre de candidature et de désignation du mandataire par ses cotraitants (DC1 dans la version du 01/04/2019 ou forme libre ou DUME) et notamment : a) La présentation du candidat, seul ou en groupement d'entreprises (avec désignation du mandataire, de la forme du groupement, le cas échéant du rôle du mandataire du groupement conjoint, et de la répartition des prestations). b) La déclaration sur l'honneur du candidat individuel ou de chaque membre du groupement pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusions prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et aux articles L.2141-7 à L.2141-10 du Code de la commande publique. c) Pour chaque sous-traitant éventuellement identifié dès le stade de la candidature, une preuve que le groupement candidat en disposera pour l'exécution du marché (la preuve peut être apportée par tout moyen approprié, tel qu'un engagement écrit du sous-traitant) et une déclaration sur l'honneur que le sous-traitant n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner mentionnés aux articles L. 2141-1 à L.2141-5 ou aux articles L.2141-7 à L.2141-10 du Code de la commande publique.

Utilisation de ce critère : Utilisés

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Cinq critères liés au type Qualité (cf. article 8.4 du règlement consultation)

Pondération (points, valeur exacte) : 65

Critère :

Type : Prix

Description : Prix global forfaitaire

Pondération (points, valeur exacte) : 35

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2459511&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 04/03/2024 à 15:00

Date limite de validité de l'offre : 6 MONTH

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée

Le paiement en ligne sera utilisé

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Le marché est passé avec un groupement conjoint présentant au travers de ses différents cocontractants les qualités d'entrepreneur et de maître d'oeuvre. Il est précisé qu'un entrepreneur est mandataire de ce groupement et est solidaire de l'ensemble des membres du groupement conjoint. Dans le cas où il ne revêtirait pas cette forme lors du dépôt de l'offre, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de contraindre le groupement attributaire à revêtir la forme d'un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Le groupement peut également se présenter sous la forme d'un groupement solidaire.

Informations relatives aux délais de recours : Recours : - Référé précontractuel : article L551-1 et suivants du Code de Justice Administrative (CJA); - Référé contractuel : article L551-13 et suivants du CJA; - Recours en contestation de validité du contrat en application de la jurisprudence du Conseil d'Etat, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Greffe du Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne

Numéro d'enregistrement : 175 100 056 00019

Adresse postale : 25, rue du Lycée

Ville : Châlons-en-champagne cedex

Code postal : 51036

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

Téléphone : +33 326668687

Télécopieur : +33 326210187

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0001

Nom officiel : CHU REIMS

Numéro d'enregistrement : 26510005700487

Adresse postale : 45, rue Cognac Jay

Ville : Reims cedex

Code postal : 51092

Subdivision pays (NUTS) : Marne (FRF23)

Pays : France

Point de contact : Cellule des marchés publics

Adresse électronique : cellulemarches@chu-reims.fr

Téléphone : +33 326787402

Adresse internet : <https://www.chu-reims.fr/>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Greffe du Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne

Numéro d'enregistrement : 175 100 056 00019

Ville : Châlons-en-Champagne

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

Téléphone : +33 326668687

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : [abcabde6-8e78-4c27-a42d-1d2189a09dcb - 01](#)

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 29/01/2024 à 17:24

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/01/2024